

M. DE BRAZZA
ET LES
ORIGINES DU CONGO FRANÇAIS

PAR

M. AUGUSTE HIMLY

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

Lu dans la séance publique annuelle des Cinq Académies
du lundi 25 octobre 1897

Parmi les nombreux explorateurs français et étrangers qui, en ce dernier quart du XIX^e siècle, ont inscrit leurs noms à la suite de ceux de Barth, de Livingstone et de Speke sur la liste glorieuse des héros de la découverte de l'Afrique intérieure, le comte Pierre Savorgnan de Brazza occupe une place à part. Bien d'autres ont, comme lui, mérité la reconnaissance de leurs concitoyens en portant les couleurs nationales au cœur du continent noir, et, pour ne parler que des nôtres, Borgnis-Desbordes, Gallieni et Archinard, Binger et Monteil, Crampel et Maistre, ont des droits égaux aux siens à notre admiration sympathique; mais seul le fondateur du Congo français

peut revendiquer l'honneur d'avoir, à la fois conçu, poursuivi et parfait l'œuvre grandiose d'acquérir à la France un territoire plus vaste que la mère patrie. Et cette œuvre d'énergie et de persévérance, Brazza l'a accomplie par des procédés qui honorent la civilisation. Il n'a pas, comme d'autres voyageurs africains illustres de notre temps, semé au loin, sur son passage vertigineux, la terreur de son nom; toujours patient et débonnaire, prêt à écouter et même à faire de longs discours, il a paru partout comme un apôtre de la paix, et s'est ainsi acquis chez les indigènes la même réputation d'équité et la même autorité morale que jadis Livingstone. « Nous attendrons le chef toujours juste », répondaient à un de ses lieutenants deux tribus que celui-ci essayait en vain de réconcilier.

C'est en 1875 que, simple enseigne de vaisseau, il entre dans la carrière des découvertes. Au sud de notre établissement du Gabon, alors fort modeste, débouchent des deux côtés du cap Lopez les divers bras par lesquels l'Ogôoué aboutit à l'océan Atlantique. Malgré les rapides qui obstruent son lit, le marquis Victor de Compiègne et M. Alfred Marche en avaient, en 1874, forcé la remonte jusqu'à près de quatre degrés de la côte; de concert avec le second, Brazza va à son tour tenter la chance. Les progrès de la première campagne (1876) sont fort lents; on est arrêté à tout moment par les chavirages de pirogues, les désertions, les maladies; on ne dépasse guère le point extrême antérieurement atteint. En 1877, M. Marche, malade, retourne à la côte; Brazza constate aux chutes Poubara que, plus haut, l'Ogôoué perd toute importance, et renonçant, par conséquent, à le remonter plus loin au

sud, il médite de pousser par terre à l'est à travers une région montueuse, au delà de laquelle on lui annonce un fleuve. Mais près d'une année se passe, au milieu d'une misère affreuse, en négociations avec les tribus voisines, et ce n'est qu'en juin 1878 qu'on peut se mettre en route, les vêtements en lambeaux et les pieds nus, car on n'a plus de chaussures. Les premières populations qu'on rencontre sont pacifiques; plus loin, au contraire, sur les bords de la grande rivière Alima qu'on descend une centaine de kilomètres avec quelques pirogues achetées, on est exposé aux attaques répétées des Apfourous cannibales, qui accompagnent leurs coups de fusil des cris : « Hou, hou, voilà de la viande pour le festin de nos enfants! » La crainte d'aboutir à un lac intérieur (en réalité on naviguait vers le Congo, que Stanley avait, pour la première fois, descendu à cette hauteur au mois de février de l'année précédente), détermine Brazza, le 3 juillet 1878, à changer son itinéraire; il se dirige par terre au nord, franchit une seconde rivière qui, comme l'Alima, a à peu près la largeur de la Seine à Paris, et s'arrête le 11 août 1878 par 0° 30' de latitude Nord, dans le voisinage du 13° méridien Est de Paris, devant l'imminence de la saison des pluies et l'épuisement des marchandises d'échange. Le 30 novembre 1878, il était de retour au Gabon, par la voie de l'Ogoûé, et le 24 janvier 1879 il recevait, dans une séance solennelle à la Sorbonne, la grande médaille d'or de la Société de Géographie de Paris.

Honneur bien mérité par l'intrépide voyageur, mais qui n'était pas de nature à le mettre hors de pair avec de nombreux émules. Ce qui allait lui assigner une place

exceptionnelle dans la brillante phalange de nos explorateurs, c'est la sûreté du coup d'œil qui, immédiatement après son retour, dès qu'il fut au courant de la merveilleuse navigation de Stanley sur le Congo, lui fit pressentir dans l'Ogôoué une voie de pénétration vers le grand fleuve, et l'ardeur patriotique avec laquelle il mit à exécution le projet, aussitôt conçu, de porter par ce chemin le drapeau français sur les rives de la maîtresse artère du continent africain. Le voyageur anglo-américain avait constaté que la magnifique voie fluviale qu'offre le Congo sur tout le plateau central de l'Afrique était interrompue dans le voisinage de l'Atlantique par d'infranchissables cataractes; il s'agissait d'atteindre le fleuve en amont des chutes et d'en prendre possession avant que Stanley, représentant d'un Comité d'études belge, eût pu pénétrer, le long de son cours inférieur, à sa partie navigable. Ce fut le but et le résultat du deuxième voyage de Brazza, exécuté de 1880 à 1882, sous les auspices du Comité français de l'Association internationale africaine.

En effet, après avoir remonté l'Ogôoué et jeté sur son haut cours les bases de la station scientifique et hospitalière de Franceville, il se mettait en route pour le Congo au mois de juillet 1880, ouvrait partout des relations pacifiques, tenait force palabres, enterrait la guerre, et obtenait le 10 septembre 1880 du grand chef des Batéké, Makoko, la concession d'un terrain sur la rive droite du fleuve où il établissait sa seconde station : elle s'appelle aujourd'hui Brazzaville et est devenue le centre de nos établissements du Congo. Malgré la modestie de ses débuts, — Brazza n'y laissait que trois hommes à la garde du drapeau

français, — le fait même de sa création était d'une importance capitale pour notre développement colonial : nous avons désormais un gage, une garantie de notre droit d'accès au Congo. La mauvaise humeur de Stanley que Brazza, longeant le fleuve en aval, rencontra le 18 novembre 1880 occupé à construire une route autour des grandes cataractes, si elle ne justifie pas le portrait méprisant qu'il a tracé de son rival en l'appelant « un pauvre va-nu-pieds, vêtu d'un uniforme en loques et d'un grand chapeau défoncé », s'explique par sa profonde déconvenue ; il se trouvait prévenu à l'endroit même qu'on a appelé avec raison la clef de la navigation du fleuve.

Revenu par mer au Gabon à la fin de 1880, Brazza repart immédiatement pour le haut Ogôoué, construit un chemin à travers la forêt vierge vers la haute Alima, établit sur ses bords une troisième station ; puis, convaincu de la nécessité de gagner l'opinion publique à ses projets par une agitation intense, il presse son retour et revient à la côte en avril 1882 par une route nouvelle tracée entre l'Ogôoué et le Congo, à travers le haut bassin du Niari-Quillou.

A Paris, la Société de Géographie lui prépare une nouvelle ovation à la Sorbonne, et le conseil municipal l'honore d'une médaille d'or ; il a la satisfaction plus grande de voir l'idée à laquelle il s'est voué corps et âme s'emparer de l'esprit public, et son entreprise devenir une affaire nationale. Les Chambres ratifient à l'unanimité son traité avec Makoko ; le gouvernement, auquel le Comité de l'Association africaine a abandonné les stations déjà établies, lui fait voter des crédits considérables, et c'est comme

commissaire dans l'Ouest africain que le lieutenant de vaisseau de Brazza repart une troisième fois pour le théâtre de ses exploits, avec la double mission de continuer l'exploration et d'établir solidement l'influence française dans tout le territoire compris entre le Gabon, le Congo et l'Atlantique.

Cette double mission, il la poursuit pendant près de trois années (mars 1883 à novembre 1885) avec la même énergie, mais dans des conditions plus favorables et avec des ressources plus grandes que précédemment. La reconnaissance du terrain est continuée par lui-même et par ses collaborateurs : on lève des itinéraires, on explore les cours d'eau. D'autre part, on crée des routes et des plantations, on fonde de nombreuses stations sur l'Océan, sur l'Alima, sur le Congo. Et pendant que s'opérait ainsi de fait la prise de possession de la nouvelle colonie, notre diplomatie obtenait pour elle la consécration officielle dans les limites mêmes que les découvertes de Brazza lui permettaient de revendiquer : à la conférence de Berlin de février 1885, le nouvel État libre du Congo reconnaissait à la France la rive droite du grand fleuve depuis les cascades côtières jusqu'au voisinage de l'Équateur, et lui abandonnait les postes qu'au mépris de nos droits l'Association internationale belge avait établis dans le bassin du Niari-Quillou. Aussi le retour de l'explorateur fut-il pour lui l'occasion d'un véritable triomphe, quand, le 21 janvier 1886, au Cirque d'Hiver, des milliers d'auditeurs acclamèrent frénétiquement le voyageur intrépide, le patriote enthousiaste, qui avait porté le drapeau tricolore au cœur de l'Afrique sans verser une goutte de sang.

Trois mois plus tard (27 avril 1886), M. de Brazza était nommé commissaire général du gouvernement dans l'Ouest africain français, et sous ce titre ou sous celui de commissaire général au Congo français, qui lui fut substitué en 1888, il a pendant onze années présidé en administrateur habile au développement économique et commercial du vaste territoire dont la France lui est redevable. En même temps son action énergique a su empêcher notre voisine septentrionale, la colonie allemande du Cameroun, de nous couper, par l'extension démesurée de son hinterland, le chemin direct de la haute Bénoué et du lac Tchad, ces grands objectifs de toutes les convoitises européennes. La convention franco-allemande du 24 décembre 1885, qui entre l'Atlantique et le 15° méridien Est de Greenwich donnait comme frontière aux territoires respectifs des deux États le parallèle 2° 12' de latitude Nord, avait, plus loin à l'intérieur, en l'absence de toutes notions géographiques sur une région où personne encore n'avait pénétré, subordonné la détermination future des deux zones d'influence aux progrès réalisés sur le terrain; pendant son cinquième séjour au Congo, le plus long de tous (1890 à 1895), notre commissaire général réussit à pousser du même coup la découverte et la prise de possession fort loin au nord dans le voisinage même de ce 15° méridien Est de Greenwich, où s'arrêtaient provisoirement les droits de l'Allemagne.

La Sangha qui, de droite, rejoint le Congo par 1° 10' de latitude Sud, à peu près à égale distance entre les confluent de l'Oubangui et de l'Alima, offrait par bonheur une voie de pénétration naturelle dans cette direction. Nos

petits vapeurs s'y engagent dès 1890 et arrivent l'année suivante à Bembé où, par 3°40' de latitude Nord, se réunissent les deux cours d'eau qui la constituent, l'Ikéla et le Massiépa. Brazza se hâte de faire établir un poste à cet endroit, puis vient en personne prendre la direction de la reconnaissance et de l'occupation du pays. A peine arrivé, il reçoit le 7 avril 1892, à l'île de Comasa, non loin de la jonction des deux rivières, Mizon, qui vient de la Bénoué, et tâche de nouer des relations amicales avec l'Adamaoua, l'avant-poste méridional des musulmans du Soudan; sa principale préoccupation cependant est l'organisation du bassin de la haute Sangha, où il crée tout un cordon de stations, reliées par des routes et entourées de plantations. Une fièvre hématurique qui le prend en octobre 1893, pendant qu'il est allé chercher à Brazzaville des ravitaillements et des renforts, n'interrompt que momentanément son activité, et lorsqu'il revient à la côte en novembre 1894, il laisse derrière lui une nouvelle province coloniale, où l'influence française est solidement établie.

Dans l'intervalle, sa hardie marche en avant jusqu'au delà des sources de la Sangha avait porté ses fruits sur le terrain diplomatique et permis à nos négociateurs de faire valoir nos droits de premiers occupants à l'est du Cameroun allemand. La nouvelle convention franco-allemande signée à Berlin le 4 février 1894, en faisant, entre le 2° et le 10° parallèle Nord, coïncider de plus ou moins près avec le 15° méridien Est de Greenwich la ligne de démarcation entre les deux zones d'influence, prolongeait dans l'intérieur du continent le Congo français de 8 degrés de latitude,

et nous assurait, avec les postes fondés par le commissaire général, la libre route de l'Adamaoua.

Ainsi se trouve aujourd'hui pleinement réalisé, — et réalisé par lui-même, — le rêve généreux, jadis conçu par M. de Brazza, de la fondation d'un grand empire colonial français dans le bassin du Congo. Son dévouement absolu à l'idée patriotique qui le hantait a été récompensé à la fois par le succès de l'œuvre et par la popularité de l'ouvrier. Il a eu le privilège rare de pouvoir récolter là où il avait semé, et d'être mis à même d'organiser au profit de la patrie les territoires qu'il avait découverts. Il a eu l'autre bonne fortune d'avoir toujours l'appui sympathique du pays ; plus clairvoyante que la France du XVIII^e siècle, qui abandonna Dupleix dans sa tentative de nous donner l'Indoustan, celle d'aujourd'hui n'a pas cessé d'encourager et d'entourer de ses hommages le fondateur du Congo français.

L'Institut ne pouvait pas ne pas s'associer à ce mouvement général de l'opinion publique. Dès les premières découvertes de M. de Brazza, l'Académie des Sciences lui a accordé à deux reprises le prix Delalande-Guérineau, destiné au voyageur français ou au savant qui aura rendu les plus grands services à la France ou à la science ; il y a quelques semaines l'Académie des sciences morales et politiques lui décernait, à son retour d'un sixième voyage en Afrique, le grand prix Audiffred, qui récompense les plus beaux, les plus grands dévouements de quelque genre que ce soit, et décidait en outre qu'en son nom le présent hommage serait rendu au pionnier géographe qui a pris une large part à la conquête scientifique de l'Afrique, au citoyen patriote

qui, pendant plus de vingt ans, a mis au service des intérêts coloniaux de notre pays une ardeur infatigable et une prudence consommée, un courage tranquille et une ténacité sans égale, et surtout au conquérant pacifique, vrai apôtre de la civilisation, qui a su, tout en respectant les lois de l'humanité, créer une nouvelle Afrique française.

